À 17 ans, quatre élèves sur dix en situation de handicap nés en 2001 ont passé le diplôme national du brevet (DNB) **[1]**

Rosenwald, F. (dir.), Direction de l'évalution de la prospective et de la performance (Depp). (2019, mai). À 17 ans, quatre élèves sur dix en situation de handicap nés en 2001 ont passé le diplôme national du brevet (DNB). *Note d'information, 19*, 1-4.

Quatre élèves sur dix en situation de handicap, nés en 2001, ont passé le DNB : 85 % l'ont obtenu. 33 % des élèves en situation de handicap ont fréquenté une classe menant au DNB sans pour autant être inscrits à l'examen. Enfin, 29 % des élèves n'ont pas fréquenté une classe menant au DNB. Quand ils sont inscrits, sept élèves sur dix se présentent dans la série générale et ont des taux de réussite très comparables aux élèves n'ayant pas de reconnaissance de handicap. Les élèves présentant un trouble physique ou sensoriel sont davantage inscrits au DNB et obtiennent de meilleurs résultats à l'examen. Il en est de même, à trouble identique, pour les élèves d'origine sociale très favorisée.

En savoir plus et télécharger la note d'information (Education.gouv) [2]

Liens

[1] https://inshea.fr/fr/content/%C3%A0-17-ans-quatre-%C3%A9l%C3%A8ves-sur-dix-en-situation-de-handicap-n%C3%A9s-en-2001-ont-pass%C3%A9-le-dipl%C3%B4me

[2] https://www.education.gouv.fr/cid141089/a-17-ans-quatre-eleves-sur-dix-en-situation-de-handicap-nes-en-2001-ont-passe-le-diplome-national-du-brevet-dnb.html